

2021

Rapport Annuel

AGFORS

Notre engagement pour une forêt
durable et multifonctionnelle

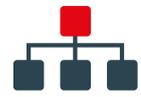


AGFORS
GROUPEMENT FORESTIER

Table des matières

STRUCTURE ET GOUVERNANCE.....	3
CADRE LÉGAL.....	3
Organigramme du Groupement.....	3
Nos Missions	4
Le Comité.....	4
La Direction.....	4
GESTION DU GROUPEMENT	5
RESSOURCES HUMAINES	5
Composition du personnel.....	5
Nouvelle politique du personnel.	6
Covid – 19	6
Formation professionnelle et continue	7
ACTIVITES DU GROUPEMENT	8
Répartition des prestations par type de mandataire.....	8
Bois énergie et transports.....	9
Equipe forestière.....	10
Gestion forestière.....	11
ADMINISTRATION ET GESTION DU GROUPEMENT	12
Adhésion	12
Comité	12
Représentation du Groupement	12
Journée d'accueil des nouvelles municipalités.....	13
Direction	13
ECHO DE VOS FORÊTS	14
Effets du changement climatique sur nos forêts.....	14
Chiffres de l'exploitation forestière 2021.....	15
Martelage	15
Soins à la jeune forêt et plantations	16
Marché de bois	16
Utilisation du bois.....	17
Intégration de gestion.....	18
Subventions forestières.....	19
Rétrospectives 2021 par membre	20

COMPTES 2021.....	24
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	24
BILAN.....	25
COMPTE D'EXPLOITATION.....	26
REMERCIEMENTS.....	28



CADRE LÉGAL

L'Agfors est une association de droit public, dont le cadre légal est fixé par divers règlements et lois, soit :

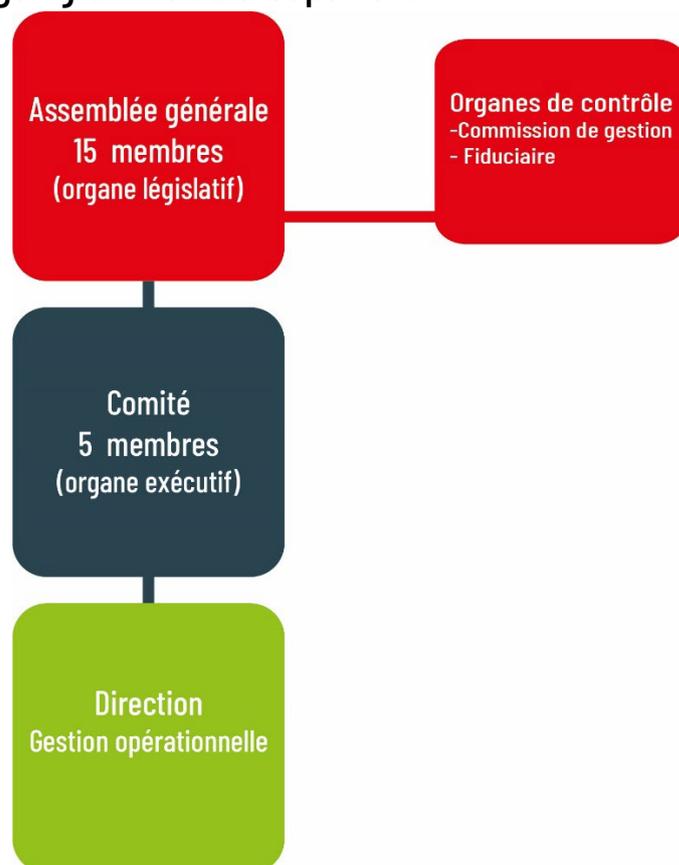
- ✓ Ses statuts approuvés par le Conseil d'Etat le 2 novembre 2011
- ✓ La Loi forestière du 8 mai 2012 et son règlement d'application du 18 décembre 2013
- ✓ La Loi cantonale et règlement d'application sur les subventions du 22 février 2005
- ✓ La Loi sur les Communes du 28 février 1956

Le rapport annuel, le compte de résultat et le bilan sont transmis à la préfecture du district de Nyon et à la DGE-Forêt dès leur approbation par l'Assemblée générale.



GOUVERNANCE

Organigramme du Groupement



Les membres ont droit à 1 voix à l'assemblée générale

Les membres



Bassins



Vich



Marchissy



Begnins



Luins



Vinzel



Bursinel



Dully



Bursins



Le Vaud



Essertines-sur-Rolle



UF Tartegnin



Gilly



Rolle



Gland

NOUVEAU!

Nos Missions



- ✓ Procurer aux forêts et à leurs propriétaires les services d'un centre de compétences professionnelles promouvant une gestion durable, économique et multifonctionnelle des domaines forestiers, des milieux naturels et la valorisation du bois.
- ✓ Procurer à ses membres les services d'une équipe forestière qualifiée et formatrice d'apprentis.
- ✓ Défendre les intérêts collectifs de ses membres.
- ✓ Développer toutes activités, produits, services et prestations permettant de valoriser et commercialiser le bois et ses dérivés.

Le Comité

Le Comité du groupement est composé de 5 membres issus des Municipalités des communes membres.

2 sièges sont attribués de droit aux deux plus grandes communes forestières, Bassins et Marchissy.

Les membres du comité

- ✓ Laurence Pinel, Présidente, Municipale à Bursins
- ✓ Marie-Pomme Moinat, Municipale à Essertines-sur-Rolle
- ✓ André Dunand, Municipal à Bassins
- ✓ Sébastien Humbert, Municipal à Le Vaud
- ✓ Luc Mouthon, Municipal à Marchissy

Les membres du comité sortant au 30.06.2021

- ✓ Alexander Pacozzi, Municipal à Bassins
- ✓ Valérie Issumo, Municipale à Marchissy
- ✓ Charles-Olivier Humbert, Municipal à Le Vaud

Nous les remercions vivement pour leur travail et leur investissement au sein du groupement.

La Direction

La direction est formée par les 3 forestiers gestionnaires du groupement.

- ⚙ Amaury Annen, Directeur, Administration générale et finances
- ⚙ Denis Pidoux, Responsable bois énergie
- ⚙ Maxime Schumacher, Responsable ressources humaines





Composition du personnel

Collaborateurs permanents (au 31.12.2021)	Taux
⊗ Amaury Annen, Directeur, gestionnaire forestier	100 %
⊗ Denis Pidoux, Membre de la direction, gestionnaire forestier	100 %
⊗ Maxime Schumacher, Membre de la direction, gestionnaire forestier	 100 %
⊗ Anne Renaud, Comptabilité et secrétariat	 50 %
⊗ Laurent Buclin, Chauffeur poids lourds, transports et bois énergie	100 %
⊗ Mathias Minini, Forestier-bûcheron CFC, Chef d'équipe	100 %
⊗ Bastien Berthoud, Forestier-bûcheron CFC, Chef d'équipe	100 %
⊗ Quentin Mazzieri, Forestier-bûcheron CFC (dès le 16.08.2021)	 100 %
⊗ Xavier Rochat, Forestier-bûcheron CFC	100 %
⊗ Timothy Ramseier, Forestier-bûcheron CFC	100 %
⊗ Johann Tobler, Forestier-bûcheron CFC (dès le 16.08.2021)	 100 %
Apprentis	
⊗ Pierrick Rochat, Apprenti de 3 ^{ème} année	100 %
⊗ Niels Waser, Apprenti de 2 ^{ème} année	100 %
Collaborateurs auxiliaires	
⊗ Claude-Bernard Goy, Chauffeur poids lourds	~ 10 %
⊗ Eric Treboux, Chargé de missions pour l'Etat de Vaud	Sur mandat

Deux collaborateurs ont décidé de nous quitter en fin d'année pour de nouvelles aventures personnelles et professionnelles.

☀ Xavier Roachat est parti à l'école forestière de Lyss pour sa formation de garde-forestier ES

☀ Bastien Berthoud, parti à la découverte de l'Irlande pour apprendre l'anglais et découvrir le monde.



Nous félicitons Anne Renaud pour ses 10 ans au sein du groupement. Merci pour son engagement.



Nous félicitons Maxime Schumacher pour ses 5 ans au sein du groupement. Merci pour son engagement.

Nouvelle politique du personnel.

Durant l'année 2021, le comité a procédé à la réforme complète de la politique du personnel. Il a pris conseil auprès d'un mandataire externe pour l'appuyer dans cette démarche. À l'issue de ce processus, le groupement est maintenant doté d'une nouvelle politique du personnel qui d'une part répond à la nouvelle convention collective de travail de l'économie forestière vaudoise, et d'autre part, permet au groupement d'être doté d'un outil de gestion des ressources humaines moderne et attractif dans ce marché où l'emploi est peu valorisé. Le comité a mis en œuvre cette réforme selon les art.11 al.1 et art.11 al.3 lettre s des statuts, il a permis au groupement de se doter des outils suivants :

- ✓ Cadre général de la politique RH (nouveau)
- ✓ Règlement du personnel (nouveau)
- ✓ Grille de référence salariale (nouveau)
- ✓ Directive sur la gestion du temps de travail (nouveau)
- ✓ Règlement des remboursements de frais (ACI) (nouveau)
- ✓ Directives internes liées aux infrastructures et équipements (mise à jour)
- ✓ Directive sur les véhicules de fonction utilisés à usage privé (mise à jour)
- ✓ Directive sur les équipements de protections individuels (mise à jour)

L'ensemble de ces démarches a conduit à une révision complète des contrats de travail de tout le personnel ainsi que la mensualisation des salaires des collaborateurs étant sous le régime du salaire horaire.

Covid – 19

Le Covid n'a pas affecté les activités durant 2021, mis à part quelques jours de quarantaine.

Notre recours auprès du tribunal des assurances sociales, concernant les demandes de réduction des horaires de travail (RHT) refusées par l'office de l'emploi et le SECO, n'a pas abouti. Nous avons décidé de renoncer à faire recours auprès du tribunal fédéral.

L'entier des frais d'avocat a été pris en charge par notre assurance protection juridique.

Formation professionnelle et continue

- ✓ Maxime Schumacher a débuté sa formation pour l'obtention du brevet fédéral de spécialiste en gestion de PME.
- ✓ Amaury Annen a effectué un CAS en stratégie et management.
- ✓ Timothy Ramseier et Quentin Mazzieri ont effectué une formation sur la revitalisation des lisières.
- ✓ Xavier Rochat a terminé sa formation modulaire préparatoire lui permettant d'accéder à l'école supérieure forestière de Lyss.
- ✓ Denis Pidoux a effectué quelques cours dans le cadre d'un perfectionnement dans le domaine du bois d'énergie.

Le Groupement poursuit la formation des apprentis qui est essentielle à toute la filière forestière.

Enquête de satisfaction

Cette année 2021, marquant la fin d'une législature, le groupement a souhaité faire un bilan de ses activités et services auprès de ses membres, par la réalisation d'une enquête de satisfaction. L'objectif étant de mesurer les points forts et les points d'amélioration pouvant être réalisés pour répondre à l'attente de nos membres. Nous avons profité de cette occasion pour demander à nos membres de se positionner sur des propositions d'axes de développement pour le futur du groupement. Nous en retirons les enseignements suivants :

Les points forts

- ✓ Le groupement répond aux attentes de ses membres
- ✓ La gestion générale du groupement est excellente
- ✓ Le conseil pour la gestion forestière est excellent
- ✓ L'attitude et les contacts avec le groupement sont excellents
- ✓ La communication du groupement est bonne

Les mesures d'amélioration

- ✓ Améliorer la visibilité du groupement

Les axes de développements futurs

- ⚙ Développer des projets de valorisation du bois scié (scierie, self-service bois)
- ⚙ Renforcer la défense et la promotion des intérêts des propriétaires forestiers
- ⚙ Rechercher de nouveaux contrats d'approvisionnement pour les plaquettes forestières
- ⚙ Élargir la gamme de produits bois d'énergie et renforcer le réseau de distribution

En conclusion, le résultat de l'enquête de satisfaction montre que de manière générale les membres sont satisfaits du fonctionnement et des activités déployées par le groupement.



ACTIVITES DU GROUPEMENT

Répartition des prestations par type de mandataire

L'ensemble des heures réalisées par le groupement pour les mandataires sont réparties comme suit :

Membres	Prestations pour le bail (heures)	Autres prestations (heures)	Total (heures)
Bassins	2'314	421	2'735
Begnins	394	34	428
Le Vaud	228	62	290
Bursins	839	146	985
Essertines-Rolle	293	-	293
Marchissy	2'202	98	2'300
Gilly		271	271
Dully		-	-
Bursinel		25	25
Luins		59	59
Rolle		-	-
Vich		22	22
Vinzel		80	80
UF Tartegnin		-	-
Gland		233	233
TOTAL MEMBRES	6'270	1'451	7'721
TOTAL hors membres			4'108
TOTAL membres 65%		TOTAL tiers 35%	

Bois énergie et transports

Plaquettes forestières

L'évolution de la demande de plaquettes forestières a été positive cette année. Nous avons constaté une forte augmentation de la consommation pour le chauffage d'Eikenott. Nous avons conclu un nouveau contrat avec la Romande énergie dans la cadre de la reprise du chauffage de la PPE les Terrasses de la Cézille, qui était sous contrat avec la commune de Bassins jusqu'au 30 juin 2021.

Le chiffre d'affaires de l'activité a évolué à la hausse de 18.20%.

Quantité d'énergie produite	13'622'392 kWh
Equivalent en mazout de chauffage	1'362'239 litres
Clients	Répartition par client
BE CAD SA	27 % 
SEIC	31 % 
Thermoréseau Burtigny SA	14 % 
Romande Energie	13 % 
Commune de Bassins	2 % 
Commune de Gilly	5 % 
Commune de Marchissy	2 % 
Essertines - sur - Rolle	3 % 
Autres ventes	3 % 

La politique d'achat du bois aux membres est toujours intéressante puisque celui-ci est mieux valorisé que s'il était commercialisé auprès d'autres acheteurs.



21% de plus-value sur le prix du bois de déchetage pour les membres en comparaison du prix du marché !

Bois de feu en bûches

La livraison de bois de feu en bûches a été plus importante qu'en 2020 (344 stères). Cette activité se veut avant tout être un service à la population des communes membres et dégager une petite marge bénéficiaire.

Transports

Notre camion est principalement affecté à l'usage interne de la logistique des plaquettes forestières. Son activité est complétée par la livraison du bois de nos propres forêts à la scierie Zahnd à Rueyres ainsi qu'à quelques clients privés.

La nouvelle remorque est arrivée durant le deuxième semestre 2021. Elle permet d'améliorer notre logistique de transport et réduire les coûts de la taxe RPLP.

	2021		2020
Kilomètres parcourus	28'419	km	26'640
PLAQUETTES FORESTIÈRES TRANSPORTÉES	14'759	m3pl	11'480
BOIS ENERGIE TRANSPORTÉ	5'790	m3	4'500
BOIS D'ŒUVRE TRANSPORTÉ EN SCIERE	2'293	m3	2'030



Equipe forestière

Coût de revient et heures facturées

La synthèse entre les heures facturables budgétées et les heures réellement facturées a un écart de 10%. Cette situation est principalement la cause de l'absentéisme dû aux impondérables (maladies, accidents, etc.).

Heures facturées	Heures facturables (budget)	Différence (heures)
9'817	10'816	-999

Dans le calcul permettant de définir le coût de revient horaire du personnel, les centres de charges qui sont affectés au personnel sont répartis sur un quota d'heures moins élevé que le prévoyait le budget.

Catégorie de personnel	Coût de revient horaire	Tarif membre	Tarif partenaire	Tarif tiers
Chef d'équipe	56.67	60.00	62.00	68.00
Forestier-bûcheron CFC	53.78	58.00	60.00	66.00
Apprentis	17.78	26.00	28.00	30.00

Répartition des activités

Les activités réalisées par l'équipe forestière sont réparties dans les diverses tâches réalisées autant pour les membres que pour les tiers.

Types d'activités	En % des heures réalisées	
Récolte de bois	58%	
Soins à la forêt	10%	
Pâturages	2%	
Dessertes forestières	6%	
Travaux « nature et biodiversité »	3%	
Travaux « accueil »	1%	
Construction bois & génie forestier	7%	
Travaux spéciaux et divers	8%	
Interne entreprise (entretien)	5%	

Gestion forestière

La gestion forestière constitue la principale activité des gardes forestiers pour les communes membres. A cela s'ajoutent la direction et la gestion des activités du Groupement, la gestion et la promotion en forêts privées, les travaux sur devis, les projets subventionnés, le mandat REMUN (tâches étatiques), la défense des intérêts des membres ainsi que divers mandats techniques.

Nous tenons à rappeler que les montants facturés aux membres couvrent non seulement les prestations réalisées par les gardes forestiers pour les tâches définies dans la convention ad hoc, mais aussi, toutes les activités du centre de compétences qui est proactif dans la recherche de financement, l'élaboration de projets, la représentation associative et la direction du Groupement.

La participation des membres au financement des trois postes des gardes forestiers est calculée selon la convention ad hoc. Pour rappel, le principe de décompte est basé sur le coût de revient des postes des gardes forestiers. Les excédents sont attribués au fonds de réserve prévu à cet effet. De ce fait, ce secteur d'activité ne génère pas de résultat et se solde à zéro.

Le décompte final a été envoyé aux communes. Ce résultat est à mettre au profit d'une bonne maîtrise des charges, au maintien des activités pour les tiers, aux divers mandats contractés et au développement de projets.

Les membres financent 46 % des coûts totaux des postes, soit 1.38 ETP

Adhésion

Le groupement a eu le plaisir d'accueillir en 2021 la commune de Gland comme nouveau membre de l'association. Le comité est très heureux de voir une collaboration de plus de 10 ans se concrétiser par cette adhésion et nous sommes persuadés que cela renforcera notre association.

Comité

Le comité s'est renouvelé lors des élections communales. La direction et le comité en place ont accueilli et accompagné les nouveaux membres du comité dans leurs nouvelles fonctions et responsabilités.

Le comité s'est réuni à 6 reprises pour suivre la bonne marche du groupement et a notamment traité de :

- ✓ Comptes 2020
- ✓ Budget 2021
- ✓ Demande d'adhésion de la commune de Gland
- ✓ Résultat de l'enquête de satisfaction
- ✓ Formation continue des membres de la direction
- ✓ Entretien d'évaluation des membres de la direction
- ✓ Réforme de la politique du personnel
- ✓ Décision de se porter maître d'ouvrages pour les projets forestiers
- ✓ Adjudication de travaux et contrat de partenariat
- ✓ Suivi de divers projets menés par la direction
- ✓ Défense des intérêts des membres et des propriétaires forestiers
- ✓ Recours contre la décision du service de l'emploi concernant les RHT Covid-19
- ✓ Contact, suivi, accompagnement de la direction sur la gestion des affaires du groupement
- ✓ Renouvellement des droits et signatures du comité et de la direction (registre du commerce)
- ✓ Tableau des responsabilités et des délégations de compétences entre le comité et la direction
- ✓ Gestion de la TVA et les implications liées aux subventions

Représentation du Groupement

Le Groupement est représenté dans divers groupes et associations pour y défendre l'intérêt collectif de ses membres et des propriétaires forestiers.

CBOVD, Chambre des bois de l'Ouest vaudois

- ✓ Laurence Pinel, membre du comité
- ✓ André Dunand, Luc Mouthon et Sébastien Humbert, membres de l'AG (3 voix)
- ✓ Amaury Annen, membre de la commission technique

Coopérative La Forestière

- ✓ Le groupement (1 voix)
- ✓ Toutes les communes membres de la coopérative (1 voix par membre)
- ✓ Association forestière des côtes « Luins, Vinzel, Bursins » (1 voix)

Journée d'accueil des nouvelles municipalités

Le 25 août 2021, notre groupement accueillait les nouvelles municipalités dans son centre de compétence à Marchissy. L'occasion de présenter le groupement, ses missions, ses activités, son histoire, son fonctionnement et l'ensemble du personnel œuvrant pour la santé de nos forêts.

Cette journée a été un succès ! Elle s'est prolongée comme de coutume autour du verre de l'amitié et d'une raclette, avec un slogan



Direction

La Direction, en étroite collaboration avec le comité, a géré les affaires courantes du Groupement.

248 chantiers gérés

La Direction a suivi de près des dossiers et projets d'importances pour les propriétaires forestiers et le groupement :

- ⊗ Préparation des appels d'offres et contrats de partenariats
- ⊗ Contact avec les nouveaux municipaux des forêts
- ⊗ Réforme de la politique du personnel
- ⊗ Gestion de la TVA dans le cadre des subventions
- ⊗ Mise en œuvre du concept régional forêt-gibier (Begnins-Vich)
- ⊗ Projet « pièges-photo » de suivi du comportement du gibier
- ⊗ PolFor, révision de la politique forestière vaudoise
- ⊗ Avant-projet self-service bois
- ⊗ Adaptation des forêts aux changements climatiques
- ⊗ Etude de faisabilité reprise de la scierie de Marchissy
- ⊗ Projet logistique « bois »
- ⊗ Plan directeur forestier des montagnes jurassiennes
- ⊗ Mise en œuvre de la stratégie « forêt privée »
- ⊗ Projet d'abribus en bois à Gland.



Effets du changement climatique sur nos forêts

Les effets du changement climatique se font de plus en plus ressentir et nous constatons une plus grande proportion de dépérissement. Nous en tirons les constats suivants :

- ✔ Dépérissement des hêtres situés dans les massifs forestiers du bord du lac avec comme conséquence une augmentation des risques sécuritaires dans les forêts urbaines.
- ✔ Dépérissement des sapins blancs dans les premiers contreforts du pied du jura, avec comme conséquences, la perte de valeur du bois lors de la récolte ou une modification du paysage forestier.
- ✔ Difficulté de réaliser des plantations forestières avec les extrêmes climatiques pouvant limiter l'acclimatation des jeunes arbres et les faire sécher.

Toutes ces conséquences font partie intégrante des réflexions menées par les gestionnaires forestiers lors de la planification forestière et du suivi de vos forêts.



Martelage

Les martelages effectués sont la représentation de la dynamique de la gestion des forêts dans le périmètre du Groupement. Hormis les actions réalisées dans les forêts publiques, les actions menées dans la promotion de la gestion des forêts privées restent d'actualité avec 9% de volume total martelé.

Volumes martelés (sylvès)

17'590 sylvès

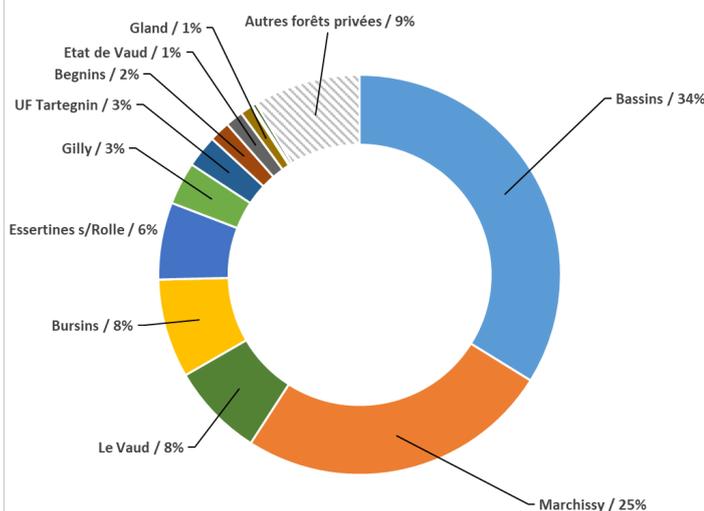
91 %

Martelage forêt publique

9 %

Martelage forêt privée

Bassins	5'956
Marchissy	4'439
Le Vaud	1'326
Bursins	1'405
Essertines-sur-Rolle	1'096
Gilly	606
UF de Tartegnin	458
Begnins	294
Etat de Vaud (vuillebrandaz)	250
Gland	165
Bursinel	-
Luins	-
Vinzel	55
Dully	-
Rolle	-
Autres forêts privées	1'515



67 permis de coupe délivrés en forêts privées

65 % des bois exploités dans les forêts privées ont été gérés par le Groupement

Soins à la jeune forêt et plantations

Nous avons traité les jeunes forêts selon les principes d'une sylviculture proche de la nature, en y intégrant les enjeux de la multifonctionnalité des forêts. Des essais de plantations de chênes sont en cours afin d'essayer d'anticiper les effets du changement climatique.

Surfaces traitées (hectares)	98 hectares
Arbres plantés	2'552

Surface forêts publiques 99 %	Surface forêts privées 1 %
--------------------------------------	-----------------------------------

Marché de bois

Embellie sur le marché du bois l'automne dernier. La demande de bois a été en forte augmentation, l'augmentation du prix des matières premières, les effets de rupture d'approvisionnement de certaines chaînes logistiques, l'utilisation accrue du bois dans les constructions ont été, entre autres, des facteurs qui ont favorisé l'augmentation du prix du bois.

Cette situation favorable nous a permis d'exploiter la quasi-totalité des droits de coupe accordés aux propriétaires. Espérons que la situation se maintiendra et se renforcera ces prochaines années afin de retrouver des niveaux de prix permettant de revoir des comptes forestiers bénéficiaires.

Pour rappel, l'entier des bois d'œuvre destinés aux scieries est commercialisé par notre coopérative de centrale d'achat « La Forestière », qui a pour objectif de regrouper l'offre et défendre les prix au niveau cantonal. Leurs prestations sont facturées sous la forme d'un courtage.

Meilleure vente de résineux (Mélèze, 4.18 m³)	142.00 CHF/M3
Meilleure vente de feuillus (Frêne, 2.17 m³)	210.00 CHF/M3



Utilisation du bois

Le marché du bois d'œuvre étant porteur et avec des prix attractifs, la récolte de bois s'est reconcentrée sur la production de bois de sciage. Par rapport à l'année passée, il y a eu moins de bois destiné aux scieries qui a été réaffecté en bois d'énergie, celui-ci étant mieux valorisé en sciage.

VOLUME TOTAL DE BOIS

14'840 m³



Bois de sciage

50 %



7'385 m³



Bois énergie

50 %



7'428 m³

Le Groupement vise une production au circuit court, favorisant l'économie régionale. 88 % du bois extrait des forêts est commercialisé en Suisse romande et 12% est exporté en France voisine.



**88 % du bois
est valorisé en suisse**

**12 % est
exporté en France voisine**





Intégration de gestion

Les principes d'intégration de gestion répondent au cadre fixé par la législation forestière et à nos statuts. Ces divers outils d'intégration consistent à concentrer et coordonner la gestion des forêts. Il y a trois degrés d'intégration qui coexistent dans le Groupement.

Type d'intégration	Proportions des surfaces forestières
Degré 1 : Gestion normale, le propriétaire reste au centre de la gestion, le Groupement propose puis met en œuvre la gestion fixée par le propriétaire. Communes: Gilly, Rolle, Bursinel, UF Tartegnin, Dully, Gland	6.5 %
Degré 2 : Mandat de gestion, le propriétaire valide les budgets annuels et le Groupement gère la mise en œuvre selon les conditions budgétaires, d'une durée de 5 ans. Communes : Luins et Vinzel dans l'association des Côtes, Vich Autres : 10 propriétaires privés (137 hectares)	0.5 %
Degré 3 : Bail forestier, le propriétaire loue ses forêts selon les conditions fixées dans un bail forestier d'une durée de 10 ans. Communes : Marchissy, Bassins, Le Vaud, Bursins, Begnins, Essertines-sur-Rolle Autres : Etat de Vaud	93 %

Les bases stratégiques fixées par le Groupement pour l'intégration des propriétaires reposent sur les principes suivants :

Adhésion volontaire du propriétaire	Système de calcul basé sur un catalogue de prestations
Plan comptable spécifique	Transparence
Communication	Risque non partagé par les autres membres
Le propriétaire reste au centre des intérêts	Flexibilité
Pas d'intérêt financier du Groupement	Respect du cadre légal

L'OBJECTIF

GÉRER LES FORÊTS COMME SI CELLES-CI N'ÉTAIENT QU'UNE SEULE ET UNIQUE EXPLOITATION

Ces objectifs répondent à des stratégies exprimées par le Canton et la Confédération.

93 % des surfaces forestières du groupement sont gérées par délégation sous la forme d'un bail forestier



Subventions forestières

Une nouvelle période de projets subventionnés s'est ouverte pour une durée de 5 ans « RPT 2020-2024 ».

Le Groupement joue le rôle de centralisateur et de catalyseur pour les demandes et le traitement des subventions, l'objectif étant de permettre aux propriétaires d'obtenir les subventions dans les thématiques proposées. Les subventions sont perçues par le Groupement qui les redistribue aux bénéficiaires.

Ce graphique montre la répartition des subventions reçues par type de travaux pour l'année 2021.

Total des subventions

CHF 477'897

Part pour forêts privées 31 %

Part pour forêts publiques 69 %

Dessertes forestières	22 %	<div style="width: 22%;"></div>
Soins à la jeune forêt	36 %	<div style="width: 36%;"></div>
Pâturages boisés	2 %	<div style="width: 2%;"></div>
Forêts protectrices	36 %	<div style="width: 36%;"></div>
Biodiversité	1 %	<div style="width: 1%;"></div>
Animation forêt privée	2 %	<div style="width: 2%;"></div>
Dégâts du gibier	1 %	<div style="width: 1%;"></div>



Rétrospectives 2021 par membre

Ce chapitre passe en revue les principaux événements et travaux réalisés sur le patrimoine forestier des Communes membres du Groupement.

Chiffres issus de la statistique forestière

Commune de Marchissy

Grâce à un marché du bois porteur, les exploitations ont été plus importantes que ces dernières années, dépassant la possibilité de coupe de 870 m³, mais sans rattraper le retard cumulé.

13 coupes de bois ont été effectuées sans problème particulier. Parmi ces interventions, on peut signaler la réalisation de 2 coupes préventives de sapins blancs dépérissants dans les basses forêts.

Les éclaircies mécanisées de perchis se sont déroulées dans le secteur des Platières avec à nouveau des conditions financières attractives.

En raison d'autorisations qui ont tardé à être délivrées, le renforcement d'une piste forestière sous les Prés de Joux a été reporté à 2022.

Pour le reste des travaux (soins aux jeunes peuplements, plantations, entretien des chemins, etc.), le programme a été suivi comme prévu.

Volume de bois exploité	4'439 m³
Surface de soins à la jeune forêt	15.6 ha
Plantations	550 arbres

Commune de Bassins

Les activités forestières sur la Commune de Bassins se sont déroulées normalement et dans de bonnes conditions. Nous pouvons relever les éléments suivants :

- Réfection de 4 kilomètres de routes forestières
- Exploitation de 97 % de la possibilité de coupe
- Plantations de 500 épicéas et 200 sapins blancs
- Plantation et protection de 442 chênes sessiles dans le cadre d'un essai lié au changement climatique
- Réfection de 20 m de murets en pierres sèches
- Réfection de 800 m de clôtures d'alpages

Volume de bois exploité	5'956 m³
Surface de soins à la jeune forêt	54 ha
Plantations	1'142 arbres

Commune de Le Vaud

Les activités forestières sur la Commune de Le Vaud se sont déroulées conformément au programme établi avec sept coupes de bois réalisées et trois surfaces de soins à la jeune forêt ont été traitées.

Avec le dépérissement marqué des sapins blancs, les exploitations se sont donc concentrées sur certaines de ces zones.

La Commune a décidé de poser une barrière à l'entrée des forêts de la Route des Montagnes dans le but d'empêcher la circulation lors de la fermeture hivernale de celle-ci.

Volume de bois exploité	1'411 m3
Surface de soins à la jeune forêt	19.04 ha
Plantations	-- arbres

Commune de Bursins

D'importants travaux en forêt protectrice ont été effectués. L'exploitation entamée en 2021 à la Curtillode et interrompue en raison du COVID a pu être terminée et dans ce cadre-là aussi, une importante coupe de bois à l'amont de la route cantonale du Molard a été réalisée nécessitant sa fermeture à la circulation pendant 2 semaines.

Pour le reste, 2 autres coupes de bois ont été effectuées, une dans la Combe de Bursins et l'autre au Cerney. Les autres travaux d'entretien se sont déroulés normalement. A noter que quelques petits glissements de terrain ont bouché des fossés et ont nécessité plusieurs interventions avec notre rétro.

Dans le domaine de l'accueil, l'entretien du sentier des Châtaignes a été réalisé en partenariat avec Luins et Vinzel (voir ci-après).

Hors bail, nous avons réfectionné deux passerelles pour le bétail sur le pâturage de la Bursine.

Volume de bois exploité	1'405 m3
Surface de soins à la jeune forêt	2.65 ha
Plantations	-- arbres

Commune de Gilly

Deux coupes de bois et une surface de soins culturaux ont été réalisées sur la commune de Gilly conformément à la planification prévue.

Les travaux d'entretien courant de la desserte et des infrastructures d'accueil se sont poursuivis.

Volume de bois exploité	707 m3
Surface de soins à la jeune forêt	1.38 ha
Plantations	-- arbres

Commune d'Essertines-sur-Rolle

Les activités forestières de la Commune d'Essertines-sur-Rolle se sont déroulées selon la planification prévue avec trois coupes de bois exploitées et deux surfaces de soins à la jeune forêt ont été traitées. Des branches et des sapins de Noël ont été vendus à la commune de Rolle et à l'entreprise Denogent SA, comme chaque année.

Volume de bois exploité	1356 M3
Surface de soins à la jeune forêt	1.67 ha
Plantations	-- Arbres

Commune de Begnins

La fonte des neiges a occasionné des dégâts conséquents au chemin de la Combe. Grâce aux réserves accumulées, ces travaux ont été financés par le bail forestier. Toujours concernant les chemins forestiers, en plus de l'entretien courant, une rigole alpine a été posée à proximité d'un endroit mouilleux sur le chemin de la Combe. Tous ces travaux ont été réalisés par l'équipe du groupement. Pour le reste, les travaux forestiers courants se sont déroulés sans contretemps.

Volume de bois exploité	294 m3
Surface de soins à la jeune forêt	2.8 ha
Plantations	100 arbres

Commune de Rolle

Il n'y a rien eu de spécial dans les forêts communales de la commune de Rolle.

Volume de bois exploité	-- m3
Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
Plantations	-- Arbres

Commune de Vich

Travaux de sécurité le long du sentier des Toblerones et de La Serine. Rénovation de la passerelle de la Sardoche, le long du sentier des Toblerones. Travaux de création de 3 mini-étangs en zone agricole pour favoriser l'habitat de batraciens (Sonneur à ventre jaune)

Volume de bois exploité	25 m3
Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
Plantations	-- arbres

Commune de Luins

Il n'y a pas eu de travaux dans les forêts communales, mais la commune a participé en partenariat avec Vinzel et Bursins à l'entretien du Sentier des châtaignes. En plus de l'entretien courant, 3 passerelles et des escaliers ont été refaits.

Volume de bois exploité	-- m3
--------------------------------	-------

Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
--	-------

Plantations	-- Arbres
--------------------	-----------

Commune de Vinzel

En toute fin d'année, une coupe d'éclaircie a été réalisée pour rajeunir un secteur du taillis de châtaigniers. Pour le reste, la commune a participé à l'entretien du Sentier des châtaignes en partenariat avec Luins et Bursins.

Volume de bois exploité	55 m3
--------------------------------	-------

Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
--	-------

Plantations	-- arbres
--------------------	-----------

Commune de Bursinel

Il n'y a pas eu de travaux dans les forêts communales.

Volume de bois exploité	-- m3
--------------------------------	-------

Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
--	-------

Plantations	-- Arbres
--------------------	-----------

Commune de Dully

Il n'y a pas eu de travaux dans les forêts communales.

Volume de bois exploité	-- m3
--------------------------------	-------

Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
--	-------

Plantations	-- arbres
--------------------	-----------

Union forestière de Tartegnin

Une coupe de bois a été réalisée selon la planification établie. L'entretien courant du biotope à l'étang Pré-Créatin continue en collaboration avec la Commune de Gilly et de Tartegnin.

Volume de bois exploité	499 m3
--------------------------------	--------

Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
--	-------

Plantations	-- Arbres
--------------------	-----------

Nous avons continué le rajeunissement des forêts de Malagny avec la plantation de 760 chênes. Mise en œuvre du projet pilote de contrôle de sécurité des infrastructures situées en forêt. Dans le cadre de la valorisation du bois, nous avons mis en route un projet d'abribus fabriqué en bois du groupement. Le projet devrait voir le jour en 2022.

Volume de bois exploité	165 m3
Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
Plantations	760 Arbres

COMPTES 2021



Le présent rapport ne comporte que les éléments principaux des comptes 2021. Le détail des comptes et les résultats financiers sont présentés séparément dans le rapport financier.



RÉSULTAT D'EXPLOITATION

L'année se conclut par un excédent de produits de CHF 139'756.

SYNTHÈSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Comptes	Produits	Charges	Budget	Variation (budget)
Chiffres d'affaires	3'280'809		2'437'511	34.50%
Charges directes		1'699'651	977'435	73.80%
Charges de personnel		1'026'480	1'022'245	0.40%
Autres charges d'exploitation		429'797	422'311	1.70%
Résultat exceptionnel / hors exploitation		-14'875	10'000	-248.70%
TOTAUX GÉNÉRAUX	3'280'809	3'141'053		
RESULTAT D'EXPLOITATION		139'756	5'522	+2'530 %



BILAN

En CHF (arrondi)	31.12.2021	31.12.2020
ACTIF		
Liquidités	1'645'442	1'337'757
Créances	530'797	684'547
Stock	510'738	528'541
Travaux en cours	23'848	14'845
Actif de régularisation	138'384	77'630
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	2'849'209	2'643'320
Titres et papiers valeurs	15'000	15'000
Véhicules	26'393	22'359
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	41'393	37'359
TOTAL DES ACTIFS	2'890'602	2'680'679
PASSIF		
Dettes d'achat & prestations de service	56'217	55'488
Acomptes de client	-	-
Dettes à court terme – Baux à ferme	1'230'702	1'149'817
Dettes à court terme — Partenaires	483'811	459'135
TVA à payer	94'418	72'379
Passif transitoires	70'348	166'237
TOTAL DETTES A COURT TERME	1'935'496	1'903'056
Prêt sans intérêt FIF	190'000	0
Provision à long terme	9'325	9'325
TOTAL DETTES A LONG TERME	199'325	9'325
Réserves propres	616'025	683'442
Bénéfice résultant du bilan	139'756	84'856
TOTAL CAPITAUX PROPRES	755'781	768'298
TOTAL PASSIF	2'890'602	2'680'679



COMPTE D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

n°	Comptes	Année 2021	Année 2020	Budget 2021	Variation CHF (budget)
30	Vente de produits fabriqués	16'805	26'844	1'500	15'305
31	Vente de bois énergie	869'660	789'168	672'820	196'840
32	Vente de bois	744'925	418'536	727'920	17'005
33	Vente de prestations	1'102'237	1'116'516	468'826	633'410
36	Participation prestation gardes forestiers	336'601	289'876	351'240	-14'639
37	Prestations annexes	1'356	62'588	32'000	-30'644
38	Subventions	210'892	194'976	183'205	27'686
39	Déduction s/vente de produits	-1'666	-1'333	--	1'666
	TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	3'280'809	2'897'171	2'437'512	843'297

CHARGES DIRECTES

n°	Comptes	Année 2021	Année 2020	Budget 2021	Variation CHF (budget)
40	Achats de matériaux et marchandises	293'131	209'908	283'308	9'823
41	Travaux par entreprise	1'065'602	1'162'284	658'927	418'375
42	Charges directes des partenaires	11'700	11'700	--	11'700
43	Autres frais	5'769	18'418	35'200	-29'341
46	Variation résultat postes des gardes	9'886	27'089	--	9'886
47	Variation du résultat des baux à ferme	295'992	80'559	--	295'992
48	Variation de stock	17'571	4'593	--	17'570
	TOTAL CHARGES DIRECTES	1'699'651	1'514'551	977'435	722'216

CHARGES DE PERSONNEL

n°	Comptes	Année 2021	2020	Budget 2021	Variation (budget)
50	Charges salariales	763'221	698'670	762'349	872
57	Charges sociales	169'783	159'605	170'348	-565
58	Autres charges du personnel	93'476	60'419	89'547	3'929
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	1'026'480	918'694	1'022'244	4'236

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

n°	Comptes	Année 2021	2020	Budget 2021	Variation (budget)
60	Charges de locaux	108'714	108'218	112'193	-3'479
61	Entretien du matériel d'exploitation	56'250	29'647	53'500	2'750
62	Véhicules et transport	181'577	182'342	190'486	-8'909
63	Assurances, droit et taxes	4'806	4'483	5'750	-944
65	Charges d'administration	45'953	47'250	43'710	2'243
66	Communication & publicité	17'383	3'926	6'000	11'383
67	Autres charges d'exploitation	6'524	5'915	7'700	-1'176
68	Résultat financier	-11'054	-8'367	-10'295	759
69	Amortissement	19'643	12'393	13'267	6'375
	TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	429'797	415'090	422'311	7'486

RESULTAT EXCEPTIONNEL / HORS EXPLOITATION

n°	Comptes	Année 2021	2020	Budget 2021	Variation (budget)
80	Résultat exceptionnel	1'179	-3'929	--	1'179
82	Résultat hors exploitation	13'696	2'732	-10'000	23'696
	TOTAL HORS EXPLOITATION	14'875	-1'197	-10'000	24'875
		Année 2021		Budget 2021	Variation (budget)
	RESULTAT NET	139'756	84'856	5'521	134'235

REMERCIEMENTS



La Direction remercie le Comité pour la confiance qu'il lui témoigne, les Collaborateurs pour leur engagement et les Municipalités pour leur esprit d'ouverture, de collaboration ainsi que l'intérêt porté à notre association et au milieu forestier en général.